

Bulletin municipal

Numéro 24- St Pierre Bellevue, Mai 2016
Rédacteur en chef : Jean-Louis PATEYRON

✧ ✧ ✧ ✧

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 février 2016 sous la présidence de Monsieur Pateyron, Maire. Mesdames Calvet, Depaulis, Polla et Truffinet, Messieurs Bayle, Binette, Grazeilles, Leclerc, Nourrisseau et Tixier étaient présents.

⇒ **Demande d'éclairage public à La Parade**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'installation d'un nouvel éclairage public à La Parade sur un support existant et décide de solliciter le concours technique et financier du SDEC.

⇒ **Proposition d'achat parcelle F 430**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de vendre à Monsieur Binette, qui n'a pas pris part au vote, la parcelle F 430 attenante à sa propriété d'une superficie de 22a21ca au prix de cinq cents euros.

⇒ **Communauté de Communes : rapport commission d'évaluation des charges**

Le Conseil municipal approuve le rapport final de la commission pour 2015 et valide la reconduction de l'attribution de compensation pour l'année 2016, soit la somme de 16 535,06 euros.

⇒ **Elagage des routes communales**

Deux devis ont été demandés :

- **Entreprise Bourdeix** : une semaine d'élagage en bordure des routes communales à la nacelle de 20 mètres, montant HT 7 000 €.
- **SARL Leclerc** : élagage en rideau à la jarraff. Le ramassage des produits de coupe, la signalisation et le balisage étant à la charge de la commune, pour une semaine, le montant HT du devis est de 4 000 € soit 4 800 € TTC.

Monsieur Leclerc quitte la salle du conseil et ne prend pas part au vote. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de la SARL Leclerc pour un montant total TTC de 4 800 €.

⇒ **Demande d'un agent : augmentation de son temps de travail**

Monsieur le Maire propose d'augmenter le temps de travail de Monsieur Biouloux de 4 heures par semaine et de modifier son cycle de travail : six mois de l'année à 20 heures et six mois à 28 heures. Le Conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

⇒ **Participation de la commune voyage scolaire**

Le Conseil Municipal attribue à l'unanimité une subvention de 30 € par enfant participant au séjour linguistique en Angleterre organisé par le collège Jean Picart Le Doux de Bourgneuf.

✧ ✧ ✧ ✧

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 février 2016 à huis clos sous la présidence de Monsieur Pateyron, Maire. Mesdames Calvet, Depaulis et Polla, Messieurs Bayle, Binette, Grazeilles, Leclerc, Nourrisseau et Tixier étaient présents. Excusée : Madame Truffinet (procuration à M. Bayle).

Monsieur le Maire a pris avis du Conseil municipal et s'est prononcé pour la signature d'un bail commercial pour la boulangerie du Compeix avec messieurs Massart et Nowicki, avec un loyer identique de 300 € (trois cents euros) par mois, indexé sur l'IRL.

✧ ✧ ✧ ✧

Le Conseil Municipal s'est réuni le 08 avril 2016, n'étant pas en nombre suffisant pour délibérer valablement, il s'est à nouveau réuni le 14 avril, sous la présidence de Monsieur Pateyron, Maire. Mesdames Polla et Depaulis, Messieurs Leclerc, Nourrisseau et Pateyron étaient présents. Absents : Mesdames Calvet et Truffinet, Messieurs Bayle, Binette, Grazeilles et Tixier.

⇒ Vote du compte de gestion puis du compte administratif 2015

Monsieur le Maire expose le compte de gestion retraçant les opérations constatées par le Comptable et le compte administratif 2015. Le conseil municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif du budget principal pour l'année 2015.

⇒ Vote du budget primitif 2016

Monsieur le Maire a présenté le budget primitif 2016 que le conseil municipal approuve à l'unanimité. Les taux d'imposition restent inchangés.

Ces documents budgétaires sont consultables au secrétariat de la mairie.

⇒ Détermination des critères d'évaluation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux

Monsieur le maire indique que l'entretien professionnel est rendu obligatoire pour l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux, en lieu et place de la notation. Les critères d'évaluation sont fixés par la collectivité après avis du comité technique placé auprès du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les domaines et critères d'évaluation retenus.

⇒ Demandes de subventions aux associations

Le Conseil Municipal attribue une subvention de 350 € à AIES Les Bruyères, le Cantou et SVP SPB Lou Chami la Peira ; 150 € à l'association des Anciens Combattants de Saint Pierre Bellevue et 100 € à TéléMillevaches. La subvention sollicitée par le GVA de Royère de Vassivière n'a pas été accordée. Les DVD de reportages de TéléMillevaches sont en prêt gratuit au secrétariat de la mairie.

⇒ Inscription de chemins au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de la Creuse

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise à jour du Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) par le Conseil Départemental de la Creuse et du projet d'inscription des chemins suivants : Chemin de Fresseix au Compeix, chemin sans nom du chemin de Fresseix au Compeix vers Augerolles (Saint Pardoux Morterolles) et le chemin du Moulin.

Itinéraires concernés : GR de Pays « Cascades, Landes et Tourbières », Le Puy du Pêtru, le Sentier de Beauvais, les Landes et Tourbières de la Mazure.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'inscription de ces chemins.

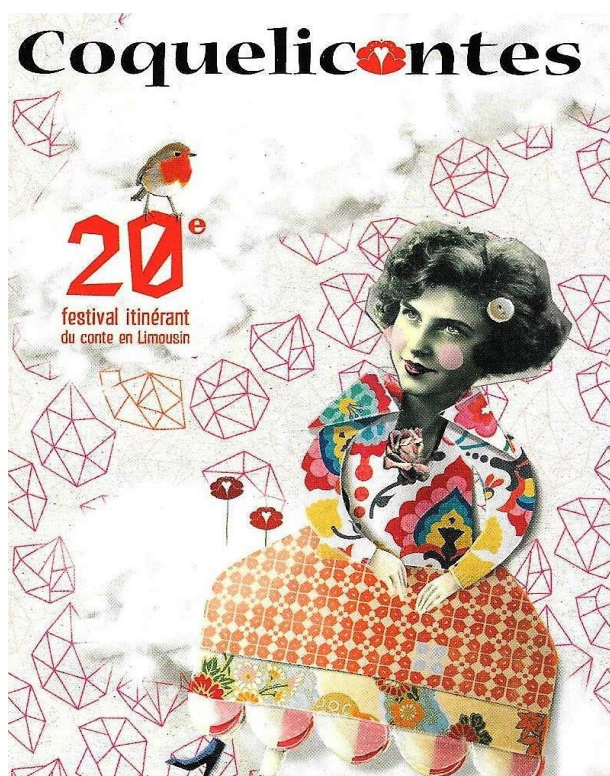
Monsieur le Maire indique que le sentier des Carriers ne sera pas inscrit au PDIPR suite à l'opposition de propriétaires privés.

⇒ Vente parcelle E 47 au Gaec de la Borderie

Le Gaec de la Borderie souhaite acquérir pour la somme de mille euros la parcelle cadastrée E 47, propriété de la Section de la Borderie, d'une superficie d'un hectare et 40 ares. Une construction agricole est envisagée, Monsieur le Maire rappelle que vendre la parcelle ne préjuge en rien de l'obtention du permis de construire. Un vote des sectionnaires est nécessaire pour pouvoir céder cette parcelle. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre un arrêté portant convocation des électeurs de la

section de la Borderie pour consultation relative à l'aliénation de la parcelle E 47. Si le vote des sectionnaires est favorable, le Conseil Municipal accepte de céder au Gaec de la Borderie la parcelle E 47 pour la somme de mille euros.

- Un diagnostic a été réalisé dans la maison communale située au Compeix en face de l'auberge qui confirme la présence de mэрule.
- Monsieur Loïc Bord sollicite un agrandissement de la cuisine sur l'arrière de l'auberge de 20 m² pour installer un espace pâtisserie et un bureau. Monsieur le Maire doit se renseigner pour savoir si ces travaux seraient éligibles à une subvention et dans quelle proportion. Projet à réfléchir.
- Un spectacle organisé dans le cadre de Coquelicontes aura lieu le 24 mai prochain au Compeix pour un montant de trois cents euros à la charge de la commune. Madame Truffinet souligne que le Conseil municipal n'a pas été invité à se prononcer sur ce sujet.
- Mise en accessibilité de la mairie : Une demande de subvention a été déposée au FIPHFP avec l'aide du Centre de Gestion de la Creuse. Monsieur le Maire a demandé l'aide de Monsieur Claveyrolat pour la suite du dossier: avant-projet sommaire pour le dépôt de la demande de subvention puis demande de devis aux entreprises.
- Le matériel ayant été remplacé à l'auberge du Compeix, les anciens éléments : l'évier, le four et le lave-vaisselle ont été installés à la salle polyvalente du Compeix, qui a été repeinte en totalité par les employés communaux.
- **Vente de bois** : Unisylva a remis une proposition d'achat du bois sur la parcelle F 354, propriété de la commune, située à proximité du cimetière de Saint Pierre Bellevue. En effet, il s'avère nécessaire de la faire couper : le volume de feuilles est considérable et une partie du cimetière se couvre de mousse. Le terrain sera ensuite dessouché et remis au propre.
- Un concert de chorales aura lieu en l'église du Compeix le samedi 28 mai à 20h30 avec la participation de M. Meunier du domaine de la bussière.
- Les documents de la Fondation du Patrimoine pour la **restauration de l'église du Compeix** sont disponibles en mairie. Les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%.



Dans le cadre du 20^{ème} festival Coquelicontes, la municipalité et la bibliothèque municipale sont heureuses de vous inviter à un apéritif conté à la

Salle polyvalente du Compeix

Mardi 24 mai à 20 h

« Le cri d'amour de l'huître perlière »

Le spectacle sera suivi d'un grignotage de la mer.

Veillée tout public à partir de 14 ans

GRATUIT

La conteuse, Colette Migné, nous parlera « du cri d'amour de l'huître perlière », création érotico délirante sur la vie sexuelle des mollusques et autres crustacés. L'huître, lovée dans sa solitude, ne demandait rien à personne. Mais vous savez ce que c'est, la vie, le hasard, le destin... et parce que le grain de sable a le goût musqué de l'amour, l'histoire peut commencer..."

- **Encombrants** : Le prochain ramassage des encombrants aura lieu **le 21 novembre prochain.**

VIE ASSOCIATIVE

Autour du Cantou

Carnaval pour Petits et Grands !

Samedi 20 Mars, Autour du Cantou organisait le 1^{er} carnaval pour les enfants et leurs parents. Invités à venir tous déguisés, les participants se sont retrouvés dans la salle polyvalente du Compeix. Dans une ambiance musicale, petits et grands ont pu s'amuser et déguster les crêpes préparées par les organisateurs. Le concours du meilleur déguisement a été remporté par les 2 plus jeunes concurrents suivis de près par les plus âgés. Une première réussite qui sera sans aucun doute réitérée dans un an.

ON REPASSE LE CERTIF !

Venez nombreux vous plonger dans les dictées, problèmes, chants, du certificat d'études **le samedi 4 juin 2016 à 14 h 30** dans la salle polyvalente du Compeix !

Les inscriptions sont souhaitées et gratuites : 06 70 70 75 92 ou 07 82 74 96 42

Un goûter sera offert à la récréation avant la remise des diplômes...

Cette année, la **fête du Compeix** aura lieu le samedi 20 août 2016. Toute la journée, brocante, animations, buvette, restauration, loterie, jeux, déjeuner champêtre, concours de pétanque, apéritif offert le soir.

A.I.E.S Les Bruyères

Le 07 mai 2016, le Club des Bruyères a organisé son 7^{ème} **Vie de Jardin** sous le soleil et a proposé un large choix de plants de légumes et fleurs préparés par les adhérents ou amis du Club. Les visiteurs ont également apprécié la brocante et les exposants variés. Au fil des années, les acheteurs sont de plus en plus nombreux, permettant à l'association d'enregistrer cette année le meilleur résultat. Le Club tient à remercier chaleureusement ses 65 adhérents et les bénévoles toujours aussi nombreux.

Le **28 mai prochain**, le Club propose une **Journée à Périgueux** : balade en gabarre sur la rivière Isle avec le passage d'une écluse manuelle. A midi, déjeuner au restaurant du château de Neuvic sur Isle suivie d'une visite guidée. Enfin, la journée se terminera par la visite guidée du centre historique de Périgueux.

SVP SPB Lou Chami et la Peira

L'association LOU CHAMI et la PEIRA vous convie à assister à un **concert** musical avec présentation des instruments de musique anciens par Félix, musicien, le **dimanche 10 juillet** en l'Eglise du COMPEIX à 10h30 suivi d'un moment de convivialité à 12h à la salle polyvalente (rafraîchissements offerts par l'association). Les personnes le désirant pourront apporter leur repas « pique-nique ». L'après-midi se poursuivra par une **randonnée au Puy Lautard** (covoiturage possible) à partir de 14h30. Cette manifestation est organisée avec la participation de l'Association Chant De Pierres de St Pardoux Morterolles.

La sortie « patrimoine » aura lieu le **samedi 10 septembre 2016** : visite de CROCQ, repas au restaurant suivi de la visite du château du Cornudet. (Covoiturage assuré).

ACCA de Saint Pierre Bellevue

L'assemblée générale de l'ACCA de Saint Pierre Bellevue aura lieu le dimanche 22 mai à 9 heures à la salle polyvalente du Compeix.

✧ ✧ ✧ ✧

Astuces de Céline pour une maison qui sent bon !



- Placez quelques brins de **lavande** dans un petit sac que vous déposez dans votre aspirateur. Hop le tour est joué ! Une délicate odeur émane de votre aspirateur.
- Pour éviter les odeurs qui remontent, versez du **marc à café** dans votre évier. Faites couler de l'eau bouillante par-dessus. il nettoie et désodorise !
- Placez un peu de **litière** du chat au fond de la poubelle, elle va neutraliser les mauvaises odeurs.

I.P.N.S.